



Fisheries and Oceans
Canada

Pêches et Océans
Canada

Matériel and Procurement Services / Services du matériel et des acquisitions
Procurement Hub – Fredericton / Centre d'approvisionnement – bureau de Fredericton
301 Bishop Drive / 301, allée Bishop
Fredericton (N-B) E3C 2M6

F5211-150591-4

12 août 2016

Sujet: DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES F5211-150591-4 Formation réglementaire en espace clos pour le personnel navigant

ADDENDA N° 1

Pour faire suite à la documentation d'accompagnement de l'appel d'offres susmentionné transmise à votre entreprise, l'Addenda n° 1 est émis.

Questions et Réponses:

Question 1 :

À l'annexe A, 3.1.1, vous parlez d'une formation qui se déroule sur deux (2) jours consécutifs. Combien d'heures par jour pouvons-nous prévoir au maximum pour les participants?

RÉPONSE : La première journée devrait comporter 8 heures de formation et la seconde 4 à 6 heures pour évaluer les compétences et effectuer un scénario de sauvetage.

Question 2 :

À l'annexe A, 3.2, vous mentionnez que le candidat doit être en mesure de faire route avec les navires d'une durée maximum de trois (3) jours et donner la formation. En pourcentage, vous estimez à combien la probabilité que cette situation se produise?

RÉPONSE : Les probabilités sont difficilement quantifiables en raison des opérations soudaines parfois très difficiles à planifier. Par exemple, une intervention en cas de pollution ou des cas de recherche et sauvetage. Les probabilités seraient par contre inférieures à 10%.

Question 3 :

À l'annexe A, 3.2, vous demandez que le fournisseur doit fournir l'équipement de travail nécessaire en prévention des chutes pour tous les participants pendant la durée du cours. Plus bas dans le même paragraphe, vous dites que le fournisseur doit employer les équipements de travail/sauvetage standardisé actuellement à bord des navires.

Est-ce que le fournisseur doit fournir et prévoir l'équipement de sauvetage espace clos ou il doit prendre celui disponible et standardisé sur le navire?

Si nous devons utiliser de l'équipement sur le navire, pouvons-nous obtenir une liste de l'équipement standardisé que nous devons utiliser?

RÉPONSE : L'équipement actuellement utilisé sur les navires pour le sauvetage en espaces clos, outre les APRIA (SCBA) sont les suivants : MSA Trousse de sauvetage(Rescue Kit) Suretyman, le SKED et le Yates Spec Pak 900.

Question 4 :

Au paragraphe 3.4, vous mentionnez qu'un accès aux installations et navires avec autorisation préalable à coordonner avec l'agent de formation. Est-ce que l'accès est possible avant le dépôt de l'offre à commande? Nous aimerions pouvoir voir un navire type pour nous faire une idée si possible.

RÉPONSE : Non. Nos navires sont en opération 24/7 et il est difficile de pouvoir coordonner de telles choses. Vous êtes invités à consulter le site Web suivant pour obtenir des informations sur un navire type sur lequel la formation pourrait être donnée. http://www.ccg-gcc.gc.ca/Flotte/Navire?vessel_id=68

Questions 5:

À l'annexe A1, vous demandez d'insérer des notions d'apprentissage avec un système de mouflage 3 :1, 5 :1 et 9 :1 ou un mouflage régulier 2 :1 et 4 :1. Vous demandez également d'enseigner les techniques d'immobilisation et extraction d'un blessé avec un « skec Pak 900 » que nous présumons être le Sked pack 900.

Avez-vous ces équipements sur chacun des navires où nous devons donner la formation.

RÉPONSE :

Nous sommes encore en cours de standardisation donc ce ne sont pas tous nos navires qui ont tous ces équipements mais la plupart oui.

Question 6 :

Vous demandez à ce que l'instructeur soit disponible au besoin selon l'offre à commande pour donner une formation.

Il doit être disponible avec un préavis de combien de temps pour se rendre sur place donner une formation?

RÉPONSE : Les préavis peuvent parfois être inférieurs à 48 heures mais sont d'un minimum de 24 heures. De façon générale, nous sommes en mesure de planifier 5 jours ouvrables, par contre lorsqu'un navire est arrêté et que ses programmes ne sont plus réalisables, il faut impérativement rejoindre ce dernier et aller former le nouveau personnel.